



Des défis intéressants pour l'automne!

Bonjour à tous!

Nous espérons que vous avez pu profiter de l'été qui vient de passer, entre une journée de pluie et une autre de chaleur suffocante ;-(... L'automne qui s'en vient devrait être rempli de nouveaux défis pour les groupes de jeunes du Québec, et nous souhaitons partager avec vous quelques informations sur les dossiers à venir.

Offre de services pour les jeunes

Le gouvernement a annoncé lors de la dernière campagne électorale son intention de mettre sur pied un guichet unique de services pour les jeunes. Cette volonté a été réitérée dernièrement, lors du congrès de la Commission jeunesse du Parti Libéral du Québec. La mise sur pied d'un « *guichet unique de services aux jeunes, visible et efficace* »¹ sera donc probablement à l'ordre du jour prochainement.

L'instauration d'une telle structure interpellera de nombreux acteurs, et le Conseil permanent de la jeunesse s'assurera du respect de tous les intervenants concernés par ce projet. Nul besoin de souligner que plusieurs de vos organisations respectives pourraient également être appelées à s'impliquer dans la mise sur pied de ce guichet.

Éducation postsecondaire

Plusieurs enjeux concernant l'éducation postsecondaire seront également au menu cet automne. L'Assemblée nationale tiendra dans les mois qui viennent une consultation sur le financement des universités. Plusieurs acteurs seront appelés à se prononcer sur leur vision du futur du réseau d'enseignement supérieur. Dans la même veine, plusieurs autres sujets reliés à l'éducation seront

probablement débattus : hausse des frais de toutes sortes dans les collèges et les universités, reconnaissance de l'implication des étudiants dans la vie associative, etc.

Retour des jeunes en région

Le Conseil permanent de la jeunesse s'intéressera également à toute la question du support offert par l'État aux jeunes qui souhaitent retourner vivre en région. Le gouvernement s'est engagé à offrir 200M\$ en crédits d'impôt pour les régions du Québec. Le CPJ tentera de faire valoir qu'une part importante de cette somme doit être consacrée à la mise en place d'incitatifs réels pour le retour des jeunes en région.

Finalement, plusieurs dossiers du Conseil devraient être publiés cet automne. Nous vous présentons d'ailleurs dans ce numéro du Rouage une brève description des recherches sur lesquelles nous travaillons présentement.

Comme toujours, n'hésitez surtout pas à nous contacter pour toute question. Il nous fera plaisir de vous aiguiller vers la meilleure réponse possible!

À bientôt,

Patrick Lobel
Président

¹ Des outils pour la vie : Priorités d'actions politiques pour les jeunes du Québec, Parti Libéral du Québec, www.plq.org, site consulté le 22 août 2003.

Écrivez-nous!

Nous vous invitons à nous faire parvenir des idées d'articles pour Le Rouage, concernant une activité, un enjeu jeunesse ou encore sur votre organisation!

conseil.jeunesse@cpj.gouv.qc.ca

Prostitution, arrimage des services, centres jeunesse, participation citoyenne : les recherches se poursuivent

Le Conseil permanent de la jeunesse se penche sur quatre principaux dossiers de recherche depuis 2002. Sous forme d'avis, ils exposeront des problématiques sociales vécues quotidiennement par des jeunes et proposeront au gouvernement des pistes de solutions. Leur publication est prévue au cours de la prochaine année. Rappel des enjeux.

La prostitution chez les jeunes

Ces dernières années, quelques acteurs sociaux se sont penchés sur la question des jeunes et de la prostitution. Le Conseil a voulu aller plus loin en interpellant directement les jeunes prostitués. Des focus groupes ont ainsi été organisés pour entendre autant de jeunes femmes que de jeunes hommes parler de leur vécu en tant que prostitués.

Ces rencontres devraient permettre de mieux comprendre pourquoi les jeunes se prostituent, quelles sont leurs conditions de vie et quelles sont les ressources mises à leur disposition. Le Conseil souhaite également connaître le point de vue de divers acteurs tels que les policiers, les intervenants sociaux et de la rue.

Parallèlement à cette démarche, une revue de littérature exposera quelques statistiques, profils, causes et conséquences liés au phénomène de la prostitution chez les jeunes. Le Conseil se penchera ultérieurement sur les aspects légaux entourant ce sujet : notamment la criminalisation, la décriminalisation et la législation.

Arrimage des programmes sociaux : l'école comme point d'ancrage à privilégier

La jeunesse québécoise est loin d'être un ensemble homogène. Si les jeunes appartiennent à une même génération et vivent des conditions d'insertion socioprofessionnelle similaires, il n'en demeure pas moins que les problématiques vécues varient d'un individu à l'autre. À l'heure actuelle, l'État et la collectivité tentent d'y répondre par de multiples interventions. On peut cependant observer de nombreux chevauchements et, à l'inverse, des failles dans le filet de sécurité social faisant en sorte que certains jeunes à un moment ou à un autre tombent entre les mailles dudit filet.

Or, pour lutter efficacement contre le décrochage scolaire et social (deux exemples de cumul de problématiques), une concertation accrue de tous les intervenants jeunesse et un arrimage des programmes sociaux offerts s'imposent. Étant donné que l'école secondaire est l'espace où nous retrouvons presque tous les jeunes d'une même génération, il est plausible de la considérer comme constituant le lieu privilégié pour contrer le décrochage scolaire et social des jeunes, du moins en amont.

Ainsi, l'école comme point d'ancrage pour l'arrimage des programmes sociaux destinés aux jeunes constitue le point de départ pour ne plus échapper aucun jeune. Évidemment, imputabilité, concertation et flexibilité devront être partie prenante des nouvelles pratiques de gestion tant de l'école que des organismes et des acteurs gravitant autour. De plus, l'étude de modèles d'écoles françaises permettra de comparer les approches. L'optique de la prévention devra être la pierre d'assise de toute intervention afin de contrer, avant même qu'il n'existe, le décrochage scolaire et social.

La situation des jeunes en centres jeunesse

Quelques organismes se sont penchés de près ou de loin sur la problématique des jeunes en centres jeunesse. Plusieurs situations particulièrement inquiétantes ont d'ailleurs été rapportées dans les médias. L'apport du Conseil sur ce sujet est de donner la parole aux jeunes qui ont connu le placement.

En effet, le Conseil interrogera les bénéficiaires afin d'avoir leur vision du placement qu'ils ont subi et de leur réinsertion sociale. Ensuite, les intervenants seront interpellés afin de recueillir leurs témoignages. Le Conseil portera une attention toute particulière à la question des deux clientèles des centres jeunesse, c'est-à-dire les jeunes placés sous la *Loi sur la protection de la jeunesse* et les jeunes contrevenants, afin de voir si des influences néfastes peuvent naître de leur cohabitation. Encore là, le Conseil tentera de donner la voix à ceux qui n'en ont pas.

La participation citoyenne des jeunes des communautés ethnoculturelles

La recherche sur la participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des communautés ethnoculturelles se poursuit. La publication du rapport de recherche est prévue pour le début de 2004, et sera une réalisation conjointe du Conseil permanent de la jeunesse et du Conseil des relations interculturelles.

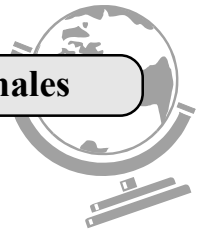
Dans les prochaines semaines, nous procéderons à la tenue de six groupes de discussion réunissant chacun huit jeunes issus de l'immigration ou de communautés ethnoculturelles qui s'impliquent dans différentes organisations. Ces jeunes auront l'occasion de discuter de leur participation à l'espace civique québécois. Plus particulièrement, la discussion portera sur la place qu'ils occupent dans les principaux lieux de concertation de la jeunesse québécoise, des obstacles qui se dressent et qui limitent cette participation et enfin des moyens à mettre en oeuvre pour lever ces obstacles.

Ce volet de la recherche est rendu possible grâce à la collaboration du Conseil des relations interculturelles, du Secrétariat à la jeunesse et du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration.

Combien de jeunes au Québec?

La question démographique est un enjeu de plus en plus important. Dans quelques années, on comptera au Québec beaucoup moins de jeunes que de personnes plus âgées. Mais quel est aujourd'hui le portrait exact? Voici les derniers chiffres de Statistique Canada, au 1^{er} juillet 2002.

Population totale : 7 455 208			
0 à 15 ans : 1 296 726	30 à 44 ans : 1 760 671	60 à 74 ans : 893 025	90 ans et + : 34 820
15 à 29 ans : 1 468 332	45 à 59 ans : 1 604 137	75 à 89 ans : 397 497	



Mission en Belgique

Une belle première pour une délégation du Conseil

Par Félix Turgeon, membre du CPJ

Du 26 mai au 2 juin 2003, une délégation de sept membres du Conseil permanent de la jeunesse, accompagnée de quatre autres jeunes représentant respectivement Place aux jeunes, la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), la Centrale des syndicats nationaux (CSN) et la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), a effectué une mission en Communauté française de Belgique (CfB).

Il s'agissait à plusieurs égards d'une première pour le CPJ : première mission en Belgique, première mission effectuée conjointement avec d'autres organisations et première mission dirigée par un membre qui ne fait pas partie de l'exécutif.

Des objectifs ciblés

En premier lieu, le CPJ visait, lors de la mission, à bonifier sa réflexion quant aux quatre dossiers de recherche sur lesquels porte son plan d'action 2001-2004, soit : la prostitution chez les jeunes, l'arrimage des programmes sociaux / école comme point d'ancrage à privilégier, la situation des jeunes en centres jeunesse et la participation citoyenne des jeunes.

Par ailleurs, nous souhaitions aborder la question de la mise sur pied d'un réseau des conseils de la jeunesse au sein de la Francophonie avec nos homologues du Conseil de la jeunesse d'expression française (le CJEF).

Les participants, en particulier les membres du CPJ oeuvrant au comité de travail sur la participation citoyenne des jeunes, cherchaient aussi à approfondir leurs connaissances quant au fonctionnement des institutions démocratiques belges et européennes.

Finalement, la mission offrait aux quatre organisations invitées l'opportunité de développer un réseau de partenaires à l'échelle internationale afin de leur permettre d'échanger sur des problématiques communes.

Un programme fort chargé

Nous sommes arrivés à Bruxelles lundi le 26 mai. Nous avons débuté nos rencontres, d'abord avec l'AQWBJ, et ensuite avec la Délégation générale du Québec à Bruxelles (ci-après la « DQB »).

Le mardi 27, nous avons été pris en charge par le CJEF et nous avons participé à plusieurs rencontres à Bruxelles. Lors de ces rencontres, nous avons notamment échangé avec des représentants de la Fédération étudiante francophone (la FEF), de la CSC et de la FGTB, les deux plus grandes centrales syndicales belges, ainsi que de la CfB. Une réception destinée à souligner notre mission a été tenue mardi le 27 à la Résidence du Québec à Bruxelles, à l'invitation de la Déléguée générale, Mme Nicole Stafford.

Le lendemain, après deux rendez-vous tenus simultanément en avant-midi, nous avons visité le Parlement fédéral belge et discuté avec un organisme de promotion de la participation citoyenne des jeunes. En soirée, nous avons rencontré des représentants des maisons de jeunes.

Jeudi le 29 mai en avant-midi, nous avons échangé avec les ailes jeunesse de cinq partis politiques au siège de la DQB. En après-midi, le groupe des 11 participants s'est séparé et environ la moitié a visité la commune de Waterloo avec son célèbre champ de bataille, en compagnie d'un conseiller communal libéral. Les autres participants ont visité Bruxelles et la commune d'Ixelles en compagnie d'un conseiller communal écolo.

Vendredi le 30 mai au matin, trois rencontres se déroulaient simultanément à Bruxelles, l'une avec le Conseil de la jeunesse flamand, la deuxième avec un groupe d'aide aux prostituées et la troisième avec une organisation oeuvrant en matière de justice. En après-midi, nous nous sommes déplacés vers Eupen pour rencontrer, notamment, le ministre de la jeunesse de la

suite de la page 4

Communauté germanophone ainsi que les responsables du Conseil de la jeunesse d'expression germanophone (le RAD).

Le lundi 2 juin au matin, deux rencontres se sont tenues simultanément et le départ de Bruxelles s'est fait en début d'après-midi.

Les retombées et le suivi

Nos discussions relativement aux sujets de recherche auxquels le CPJ s'intéresse ont été extrêmement fructueuses et nous ont donné de nouvelles pistes à explorer, en particulier en matière de prostitution.

Nous avons aussi noté avec intérêt le fait que le décret constituant le CJEF prévoit que la CfB doit obligatoirement le consulter au moins trois mois à l'avance, à moins de cas d'urgence où ce délai est réduit à 30 jours, dans tous les cas où elle souhaite prendre une décision affectant la jeunesse. Il n'en est pas de même au Québec mais une telle formule pourrait être une avenue à explorer.

Notre réseau de contacts s'est enrichi et nos relations se sont développées avec nos homologues belges, ce qui constitue le prélude à de nouvelles coopérations.

En conclusion, tous conservent un bon souvenir de cette mission. Nous avons pris contact avec des jeunes extrêmement dynamiques et intéressants. Nous avons recueilli des idées porteuses que nous avons ramenées au sein de nos organisations respectives.

Nous souhaitons remercier encore une fois l'AQWBJ, le ministère des Relations internationales du Québec, le CJEF, le RAD et la DQB pour leur aide précieuse dans tout ce qui a entouré l'existence de cette mission. Nous sommes maintenant encore plus sensibilisés à l'importance de tisser une solidarité à l'échelle internationale, en raison de la similitude des problématiques auxquelles nous faisons face, tout en étant plus conscients de la grande diversité des solutions à apporter à ces problématiques.

Pendant vos vacances !

Les jeunes ont défrayé la manchette à quelques reprises cet été. Nous vous proposons donc un rapide tour de l'actualité jeunesse des derniers temps. Alors, pendant vos vacances...

- Le nombre de diplômés universitaires a augmenté au Québec, selon Statistique Canada. En 2001, plus de 814 000 personnes détenaient un diplôme universitaire, une augmentation de 17,6% par rapport à 1996. Ce sont les femmes qui ont connu la plus grande augmentation, 23% par rapport à 12,5% pour les hommes. Ainsi, en 2001, 23,1% des femmes étaient diplômées universitaires, contre 20,6% des hommes. À vos crayons, messieurs!

- Les étudiants n'auront plus droit au programme de garantie de prêt pour l'achat d'un micro-ordinateur. La décision a été prise au début de l'été par le gouvernement. Environ 6 000 étudiants profitaient de ce programme doté d'une enveloppe de 4,8 millions \$.

- Les clauses orphelin ont refait surface, cette fois-ci dans la Vallée-du-Richelieu. Les jeunes policiers de cette région ont dénoncé une clause discriminatoire dont ils sont victimes depuis leur embauche. Ils sont en effet rémunérés selon une échelle différente et inférieure à celle de leurs aînés. Pareille situation existait à la Ville de Montréal mais une entente est survenue entre les jeunes policiers et l'administration du maire Gérald Tremblay.

- Le Fonds jeunesse a croulé sous les demandes de financement, le 30 juin dernier, date à laquelle prenait fin le programme issu du Sommet du Québec et de la jeunesse. Pas moins de 500 dossiers ont atterri sur les bureaux du Fonds pour tenter d'obtenir un montant des 40 millions \$ restant. En date du 12 juin, 198 millions \$ ont été octroyés à près de 3 000 projets. Sur cette somme, 67 millions \$ sont revenus aux commissions scolaires pour le projet *Une école ouverte sur son milieu*.

- Des cours d'éducation syndicale au secondaire jusqu'à l'université? Lors du dernier congrès de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), les délégués ont voté une motion afin que la centrale exerce des pressions sur le gouvernement pour inclure ces cours sur le rôle et l'histoire des regroupements de travailleurs au Québec.

Retour sur les Élections 2003

Rôle des médias, enjeux de la campagne, jeunes et politique, participation électorale. Voilà quelques-uns des thèmes qui ont été abordés lors du **dernier forum de discussion** organisé par le Conseil, le 4 mai dernier à Montréal, sous le thème *Un regard rétrospectif sur la campagne électorale provinciale 2003*.

Trois conférenciers de marque avaient été invités pour l'occasion : M. Guy Chevrette, ancien ministre au Parti québécois, M. John Parizella, ex-chef de cabinet de



Robert Bourassa, et M. Marc-André Gravel, avocat et un des fondateurs de l'Action démocratique du Québec. Une soixante de participants ont

assisté à l'événement.

Les conférenciers ont entamé le débat en avant-midi sur cette dernière campagne électorale. Les médias et la qualité de l'information ont particulièrement retenu l'attention. Puis, en après-midi, les participants ont poursuivi la discussion en atelier, entre autres sur la place des jeunes en politique et durant cette campagne.



Le compte rendu de ce forum de discussion sera bientôt disponible sur le site Internet du Conseil.

À l'instar des conférenciers, les participants n'ont pas hésité à critiquer le rôle des médias en campagne électorale : trop souvent, les enjeux de fond sont écartés au profit de l'information-spectacle. Et il y avait aussi la guerre en Irak...

Forums de discussion à venir

D'autres forums de discussion seront bientôt organisés par le Conseil permanent de la jeunesse!

Cet automne, il sera notamment question des jeunes et de la Francophonie. Un forum sur les jeunes gais et lesbiennes sera également organisé. Les dates demeurent à confirmer. Pour toute information, veuillez communiquer avec Geneviève Baril, vice-présidente du Conseil, au 1 (800) 363-1049.

Notez également que le compte rendu du forum de discussion sur les représentants des jeunes anglophones, tenu l'an dernier, sera disponible ce mois-ci sur le site Internet du Conseil en anglais et en français.

AGENDA JEUNESSE

Voici quelques dossiers et événements à suivre cet automne qui pourraient vous intéresser :

- Les suites de la consultation sur les garderies à 5\$
- Le projet de guichet unique de services jeunesse du gouvernement
- Le colloque de Force jeunesse sur les défis du Québec à l'aube du choc démographique, 4 octobre 2003 (www.forcejeunesse.qc.ca)
- Le colloque de la Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'oeuvre sur le partenariat en employabilité, 30 septembre au 1^{er} octobre (www.cocdmo.qc.ca)
- Forum d'automne de la Fondation de l'entrepreneurship portant sur l'orientation et l'entrepreneuriat, 29 octobre 2003 (www.entrepreneurship.qc.ca)
- Le salon Éducation Formation Carrière, Montréal, 15 au 18 octobre
- Le salon Éducation Emploi, Québec, 23 au 26 octobre

► Un guide pour la participation des élèves aux conseils d'établissement

► Le site Internet de Chantiers jeunesse

Bonjour à tous!

A l'occasion de cette rentrée scolaire, j'aimerais vous présenter un récent document publié par le ministère de l'Éducation du Québec, intitulé *Participation des élèves représentants aux conseils d'établissement. Guide à l'intention des élèves et du personnel scolaire.*

Beaucoup d'entre vous se souviendront que, suite aux représentations du Conseil et d'autres groupes jeunes, le gouvernement du Québec a modifié en 2001 la Loi sur l'instruction publique pour rendre obligatoire la présence de deux représentants étudiants au sein des conseils d'établissement des écoles secondaires du Québec.

Pour les aider et les soutenir pour remplir leur rôle au sein de cette instance, le MEQ a donc publié ce guide qui «*... tout en répondant aux interrogations des élèves et de leurs accompagnateurs, suggère des activités de formation qui devraient alimenter leur dynamisme et leur permettre de développer leurs habiletés dans la réalisation du projet éducatif de leur école.*»

Le document se divise en six chapitres. Dans un premier temps, on précise le partage des pouvoirs de l'instance. Dans un deuxième temps on définit ce qu'est le conseil d'établissement, sa composition, son rôle, etc. Le troisième chapitre s'attarde sur les attitudes à développer et le chapitre qui suit porte sur les atouts particuliers (motivation, communication, participation) nécessaires pour tout élève qui siège sur un conseil d'établissement. Le cinquième chapitre quant à lui démystifie la conduite d'une assemblée délibérante et familiarise les jeunes avec, par exemple, les ordres du jour, les procès-verbaux, etc.

L'ouvrage se complète de sites Internet à consulter, d'activités de formation et d'une trousse d'accompagnement fort utile. On peut obtenir une copie de ce document en format PDF à l'adresse suivante : <http://www.meq.gouv.qc.ca/dassc/pageservices.html>

Chantiers jeunesse

Je vous présente maintenant un site Internet qui intéressera à coup sûr tous ceux et celles qui envisagent de faire de l'action bénévole. **Chantiers jeunesse** est un organisme sans but lucratif fondé en 1980 qui vise à favoriser le développement de jeunes citoyens actifs et engagés, en plus d'appuyer le développement d'une communauté et du plein potentiel des personnes. L'organisme offre des projets pour les 16-17 ans et les 18-30 ans qui «*... vivent ensemble pendant un temps déterminé afin de travailler bénévolement pour améliorer le cadre de vie d'une collectivité locale.*»

Les projets visent à « ...développer de nouvelles façons de faire de la solidarité et de l'exercice de la citoyenneté des valeurs bien vivantes et dynamiques dans nos sociétés. » Ces différents projets correspondent aux principes de Chantiers bénévoles et durent trois semaines.

Pour les jeunes qui s'intéressent à ce genre d'engagements mais à l'étranger, Chantiers jeunesse organise aussi des programmes dans plusieurs pays avec, notamment, la collaboration de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Le site Internet de l'organisme présente les différents projets en cours, un album de photos, et explique aussi comment accueillir un chantier. On trouvera également sur le site les formulaires d'inscriptions et toute l'information pertinente.

Chantiers jeunesse

<http://www.cj.qc.ca/>

À bientôt!

Serge Bertin 

La forêt : enjeu majeur du prochain siècle!

La ville de Québec sera l'hôte du 21 au 28 septembre prochain du Congrès forestier mondial. Au menu : la gestion, la conservation et la mise en valeur des forêts. C'est la première fois depuis 43 ans que ce congrès se tient en territoire nord américain.

Le congrès comportera un important volet jeunesse, dans lequel il sera question de l'utilisation des ressources forestières, la conservation et le développement durable. Un événement parallèle destiné aux jeunes sera ainsi organisé le dimanche 21 septembre. Il s'agit d'une journée de conférences et débats consacrée aux nouveaux et futurs acteurs qui influenceront la foresterie de demain. On retrouvera également un pavillon jeunesse qui regroupera différentes réalisations internationales d'étudiants du Canada et du monde. Un endroit sera aussi réservé afin de participer à un forum de discussion sur Internet, qui est déjà en cours sur le site de l'événement.

Informations :

Sit Internet : <http://www.cfm2003.org/fr/jeunes/>
Téléphone : (418) 694-2424

Les jeunes en chiffres

De récentes données de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ)¹ révèlent un **déclin du tabagisme chez les élèves du secondaire**. Ainsi, à l'automne 2002, 23 % des jeunes ont déclaré avoir fumé la cigarette dans les 30 jours précédant l'enquête, alors que ce taux se fixait à 30 % en 1998 et à 29 % en 2000. Cette baisse significative est notée autant chez les garçons que chez les filles. Toutefois, ces dernières fument encore davantage que les garçons (26 % contre 20 %).

Source : Institut de la statistique du Québec. Direction Santé Québec. *La cigarette : évolution de l'usage et autres tendances depuis 1998, 2002.*

<http://www.stat.gouv.qc.ca/salle-presse/communiq/2003/mai/mai0329a.htm>

¹Les résultats complets de l'*Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire* seront disponibles au cours de l'automne 2003.

EN BRIEF

AVEZ-VOUS
TU?

Les publications du Conseil



Compte rendu
"Forum de discussion Jeunes anglophones"
Septembre 2003

Mémoire
"Pour le droit de vote des élèves au sein des
conseils d'établissement"
Octobre 2001

Mémoire
"Développement énergétique : ne pas se laisser
bercer par le courant"
Août 1995

Pour nous joindre



Conseil permanent de la jeunesse
12, rue Ste-Anne, 2e étage
Québec (Québec) G1R 3X2

Téléphone : (418) 644-9595
Sans frais : 1 800 363-1049
Télécopie : (418) 646-0798

conseil.jeunesse@cpj.gouv.qc.ca
www.cpj.gouv.qc.ca